

# INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## UBAM - SRI European Convertible Bond, un compartiment d'UBAM

**Classe : IHC CHF (Capitalisation) LU1273964699**

UBAM est une SICAV gérée par UBP Asset Management (Europe) S.A.

### Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds vise l'appréciation de votre capital et la génération de revenus en investissant essentiellement en tant que structure maître/fonds nourricier au moins 85 % dans le FCP français UBAM Convertibles Europe SRI. Le Maître, UBAM Convertibles Europe SRI, est un fonds d'investissement offrant une exposition à des instruments obligataires convertibles satisfaisant à des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Pour cette sélection, la société de gestion du Maître se base sur les compétences internes.

Il s'agit d'un portefeuille activement géré et bien diversifié se composant principalement d'obligations convertibles européennes et internationales ou équivalentes, notées ou non, dont les titres sous-jacents et/ou l'émission sont ceux d'une société ayant son siège social dans un État membre de l'OCDE ou cotée sur un Marché européen et ayant une forte pondération dans les pays européens. Le Fonds maître peut donc être exposé aux obligations à haut rendement.

Le risque de change du Fonds maître sera systématiquement couvert dans le but de conserver une exposition directe résiduelle inférieure à 10 %.

Le Fonds peut investir jusqu'à :

- 15 % de ses actifs nets dans des actifs liquides ou des instruments financiers dérivés (à des fins de couverture).

Les obligations convertibles sont des instruments de dette pouvant être convertis en actions sous certaines conditions. Cela signifie qu'elles ont des caractéristiques comparables à celles des actions tout en conservant les

caractéristiques inhérentes aux obligations classiques.

Les obligations à haut rendement sont émises par des sociétés dont les activités sont plus sensibles au cycle économique et qui versent des intérêts plus élevés. Le rendement de ces titres, de même que leur niveau de risque, est en conséquence plus élevé que celui des produits obligataires traditionnels.

Afin de gérer l'exposition globale aux actions et au risque de taux d'intérêt, le Fonds maître peut recourir à des instruments dérivés (contrats à terme normalisés, options, etc.).

La valeur du Fonds est calculée et exprimée en euros.

Le risque de change par rapport à la devise de base EUR est principalement couvert.

Les investisseurs du Fonds peuvent souscrire des parts et demander leur rachat chaque jour ouvrable au Luxembourg sauf les jours où le marché principal est fermé : France (FR)

Les jours de fermeture sont disponibles sur ce lien :

<https://www.ubp.com/en/our-offices/ubp-asset-management-europe-sa>.

La période de détention recommandée est au moins de trois ans.

Étant donné que moins de 100 % du Fonds sont investis dans le Fonds maître, la performance du Fonds peut être légèrement différente de celle du Fonds maître.

Tous les revenus perçus par le Fonds sont réinvestis (action de capitalisation).

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

La catégorie de risque 4 reflète des gains et/ou des pertes potentiels moyens/modérés pour le portefeuille.

Ceci est dû à des investissements sur les marchés européens et mondiaux des obligations convertibles.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de crédit** : Le Fonds investit en obligations, trésorerie ou autres instruments du marché monétaire. Il s'expose de ce fait au risque de défaut de l'émetteur. La probabilité d'un tel événement dépend de la solvabilité de l'émetteur. Le risque de défaut est habituellement plus élevé pour des titres à caractère spéculatif.

**Risques liés aux marchés émergents** : Le Fonds investit dans des marchés émergents qui sont assortis d'un risque supérieur à celui lié à des investissements dans des marchés développés. Les investissements boursiers dans les marchés en voie de développement peuvent être sujets à de plus grandes fluctuations de valeur, et il se peut qu'ils soient également soumis à des problèmes de négociation. Un Fonds investissant dans les marchés émergents plutôt que dans les pays plus développés pourrait souffrir de conditions défavorables lors de l'achat et de la vente d'investissements. Les marchés émergents présentent également une plus grande probabilité de subir une instabilité politique ou juridique, et de tels investissements peuvent ne pas jouir du même niveau de protection que ceux des pays développés.

**Risque de change** : Le Fonds investit dans des marchés étrangers. Il pourrait être impacté par des variations des taux de change donnant lieu à une augmentation ou à une diminution de la valeur de votre investissement.

**Risque de liquidité** : Le risque de liquidité survient lorsque des investissements particuliers sont difficiles à acheter ou à vendre. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité par ce dernier de conclure des transactions à des périodes opportunes ou des conditions tarifaires favorables.

**Risque de contrepartie** : L'utilisation de dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait causer une perte financière pour le Fonds.

Tous les risques sont détaillés dans le chapitre « Facteurs de risque » du prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	1.51%
----------------	-------

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

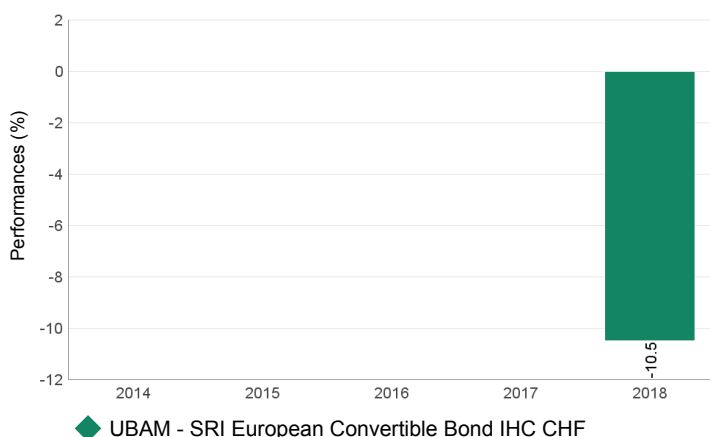
Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants indiqués sont une estimation basée sur le montant total de frais prévu. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des actions d'un autre Fonds.

**Pour plus d'informations sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties du prospectus, disponible à l'adresse [www.ubp.com](http://www.ubp.com).**

## Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme en bâtons ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 07/08/2015

Date de lancement de la classe d'action : 20/07/2017

Devise de la classe d'action : CHF

## Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services Luxembourg, succursale de Luxembourg, 60, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

UBAM est une SICAV à compartiments multiples qui applique le principe de séparation des actifs et des passifs conformément à la loi.

Des exemplaires du prospectus et des derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques peuvent être obtenues gratuitement en anglais auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287, 289 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le représentant et service de paiement en Suisse est Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, CH-1211 Genève 1. Le prospectus, les documents intitulés « informations clés pour l'investisseur », les statuts et les rapports annuel et semestriel du Fonds sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Le Fonds propose d'autres classes d'actions, comme défini plus en détail dans le prospectus. Les conversions en actions d'une autre catégorie au sein de ce Fonds ou en actions d'un autre Fonds sont possibles selon les modalités décrites dans le chapitre « Conversion d'actions » du prospectus.

La valeur liquidative est disponible sur demande auprès du siège social du Fonds ainsi que sur le site Internet [www.ubp.com](http://www.ubp.com).

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Le fait que l'OPCVM maître et le Fonds nourricier ne soient pas de même droit peut avoir une incidence sur le traitement fiscal des plus-values et revenus éventuels lié à la détention des participations du Fonds nourricier.

Le Fonds ne peut être engagé que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les informations relatives à la politique de rémunération de UBP Asset Management (Europe) S.A., dont, entre autres, une description de la manière dont sont calculés les rémunérations et les avantages, des personnes responsables de leur attribution et, le cas échéant, de la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur <https://www.ubp.com/fr/nos-bureaux/ubp-asset-management-europe-sa>. Un exemplaire papier peut être obtenu gratuitement sur demande au siège social du Fonds.

UBP Asset Management (Europe) S.A. et UBAM sont domiciliées au Luxembourg et supervisées par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2019.